

LE JOURNAL DU CENTRE

10/11/25

Les radiologues en grève pour protester contre la baisse de leurs tarifs

Si vous aviez une radio à passer ce lundi 10 novembre, cela risque d'être compromis par la grève des radiologues. Ils protestent contre la baisse des tarifs imposée par l'Assurance maladie.

Par Sana Eddibi

Publié le 10 novembre 2025

Les radiologues font grève ce lundi 10 novembre. Un mouvement de protestation qui s'annonce assez suivi parmi les 4 800 praticiens libéraux. Le 1er octobre, une grève de la permanence des soins avait déjà été lancée.

Pourquoi cette grève ?

La FNMR (Fédération nationale des médecins radiologues) contestent la nouvelle baisse des prix auxquels les actes qu'ils pratiquent sont remboursés par l'Assurance maladie. La nouvelle grille tarifaire a été dévoilée mi-octobre, après plusieurs mois de discussions. La diminution atteint 5 % en moyenne, sans impact pour les patients.

De 2025 à 2027, la Sécu compte économiser 300 millions d'euros. Une période pendant laquelle les dépenses en imagerie médicales doivent augmenter d'un milliard d'euros. Pour se justifier, Thomas Fatôme, directeur général de l'Assurance maladie, explique que le secteur "est de plus en plus rentable et se développe beaucoup, donc il peut tout à fait absorber des baisses de tarifs". Il pointe aussi les revenus des radiologues, qui dépasse les 200.000 euros par an, soit "deux fois les revenus moyens de médecins libéraux".

En prime, l'article 24 du projet de budget de la Sécurité sociale, qui donne le pouvoir au directeur de l'Uncam de fixer unilatéralement les montants des forfaits techniques d'imagerie en coupe, de médecine nucléaire et de radiothérapie, a été la goutte de trop pour la FNMR.

Cette vidéo peut vous intéresser

Feed digiteka

Comment passer une radio aujourd'hui ?

Moins suivie à Paris qu'en milieu rural, cette grève tombe un 10 novembre, alors "on aura du mal à distinguer ce qui relève de la grève et d'une fermeture programmée pour faire le pont", relève un observateur au **Parisien**.

"J'ai du mal à comprendre la pertinence d'un mouvement de grève qui va compliquer la vie des gens" dénonce Thomas Fatôme. Il faudra soit attendre mercredi pour passer une radio, soit compter sur les préfets, qui ont le pouvoir de réquisitionner des cabinets de radio, sur proposition des agences régionales de santé (ARS), mais uniquement pour les urgences.